



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Denis, le 1^{er} septembre 2020

LETTRE DE LA RECTRICE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

La rentrée scolaire est faite depuis le 17 août : il est important que les enfants des plus petits au plus grands retrouvent le chemin de l'école et renouent avec les apprentissages. Avec le confinement, vous avez pu expérimenter avec vos enfants la continuité pédagogique. C'est une bonne chose mais cela ne peut remplacer l'enseignement dans la classe avec un enseignant, comme est nécessaire, la vie sociale avec d'autres camarades de l'école.

Cette rentrée du 17 août s'effectue aussi avec la circulation du virus Covid-19. En attendant la découverte et la vente d'un vaccin, les activités pédagogiques et éducatives doivent se poursuivre. Cette crise sanitaire implique pour chacun d'entre nous des ajustements et des décisions adaptées ; c'est pourquoi, avec la préfecture et l'agence régionale de la santé (ARS) des mesures de protection ont été mises en place et chaque enfant, chaque élève, chaque famille, chaque personnel est invité à les respecter pour stopper la propagation du virus, se protéger et protéger les autres.

Une équipe de crise travaille au rectorat sous mon autorité : elle étudie chaque situation, avec responsabilité, méthode et sang-froid en lien avec l'ARS ; ce sont les directeurs d'école et les chefs d'établissement qui transmettent les signalements et nous apportons le plus rapidement possible la bonne réponse. Soyez certains que depuis la reprise des cours, tous les signalements sont traités immédiatement et les décisions d'isolement nécessaires sont appliquées.

Je vous demande collectivement de contribuer à cette lutte vigilante contre la transmission du virus et à la protection sanitaire en faisant respecter à vos enfants et en respectant vous-mêmes le port du masque aux abords de l'établissement, de l'école et d'apporter une attention quotidienne aux gestes barrières en toute circonstance.

Dans ce contexte et en concertation avec le Préfet et l'Agence régionale de santé (ARS), j'ai été amenée à suspendre toutes les réunions en présentiel avec des groupes de parents d'élèves jusqu'à fin septembre 2020. Je sais que ces temps d'échanges avec vous, parents sont essentiels. Il appartient aux directeurs d'école et aux chefs d'établissements de trouver les meilleures modalités pour poursuivre le dialogue avec vous notamment par les environnements numériques de travail (ENT).

En ce qui concerne la préparation des élections des représentants des parents d'élèves aux différentes instances, les directeurs d'école et les chefs d'établissements vont organiser la transmission des informations électorales nécessaires entre les associations de parents et les parents d'élèves de leurs écoles et établissements. Ils veilleront en toute neutralité au bon déroulement des opérations électorales dans le respect du protocole sanitaire.

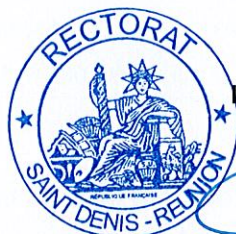
Afin que vos préoccupations, vos craintes, vos difficultés me soient remontées, j'ai mis en place une rencontre hebdomadaire avec les représentants des associations de parents d'élèves qui demeurent un maillon et un relais essentiel. J'attache la plus grande importance à un dialogue régulier avec vos représentants.

J'invite l'ensemble des parents à se mobiliser pour que ces élections pour désigner leurs représentants connaissent un grand succès avec des associations de parents ou des collectifs de parents présents dans toutes les écoles et tous les établissements de l'académie. Vous trouverez dans l'encadré* ci-dessous l'ensemble des fédérations et associations locales de parents d'élèves.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration et votre investissement.

Je sais que la réussite de vos enfants vous est d'une grande importance. L'école est la meilleure voie pour y arriver. Avec votre soutien, en luttant contre la rumeur et la peur, en respectant le protocole sanitaire, nous y arriverons ensemble.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos enfants, nos élèves, une belle et courageuse année scolaire couronnée de réussite.



La rectrice de région académique
Chantal MANÈS-BONNISSEAU

*** FCPE, PEEP et l'UNAAPE appartiennent à des fédérations nationales.**

Des associations locales sont aussi présentes au niveau des élections dans les écoles et établissements du second degré : APE, APELCA, APELC, APEPS, CIPE, FRAPE...